

Adhésion : Parrainage

La FRP2i a mis en place une politique de « parrainage » ayant pour but d'accompagner les nouveaux adhérents dans le groupement.

Cette politique de parrainage est articulée :

- dans le temps (période probatoire pour le filleul),
- sur les réelles volontés et motivations du filleul d'accéder au groupement FRP2i,
- sur le respect des règles et conditions édictées par la FRP2i,
- sur l'implication du filleul dans la vie associative

1/ Les revendeurs non adhérents souhaitant rejoindre l'association FRP2i doivent le faire par le biais d'un « parrain » qui aura rôle de guide.

2/ La société qui souhaite intégrer la FRP2i doit prendre soin de rechercher comme parrain un adhérent « FRP2i » le plus proche de son lieu d'exercice d'activité (et non de son siège social pour ceux ayant un siège social différent du lieu d'activité).

3/ Le parrain doit justifier :

- d'au moins 2 années de présence en tant qu'adhérent du groupement
- d'un statut de parrain à jour.

4/ Le parrain jugera en toute impartialité de l'opportunité de proposer ce filleul à l'association FRP2i et vérifiera que le postulant respecte toutes les conditions requises pour adhérer à l'association.

5/ Le parrain se doit d'apprécier les qualités morales, humaines et professionnelles afin de s'assurer que le filleul est en adéquation avec l'esprit et la charte de la FRP2i.

6/ Le parrain aura pour rôle d'accompagner son filleul durant la première année en lui apportant :

- Son expérience « FRP2i » : outils, forum, partenariats ...
- Lui rappellera l'obligation d'être présent à la première Assemblée Générale qui suit sa demande d'adhésion.

7/ Le nouvel adhérent, (dit le filleul) :

Durant leur première année d'adhésion au groupement, les filleuls sont en période « probatoire ».

8/ Obligations du postulant (filleul) :

- Participation à la vie associative,
- Réponse aux sondages initiés par le groupement
- Promotion de FRP2i par la présence du logo FRP2i sur les documents commerciaux (Signature de mail, site internet, locaux ...)
- Présence à l'assemblée générale (Impératif)
- Part d'activité nécessaire avec les partenaires du groupement

9/ Validation de l'adhésion :

Au terme d'une année, l'adhésion devient effective si elle est validée par :

- Présence du filleul à l'assemblée générale dans l'année qui suit sa demande d'adhésion
- Rapport positif du parrain
- Appréciation du bureau sur l'activité et le comportement du postulant
- Eventuellement : Rapport positif du responsable de région

DOCUMENT DE PARRAINAGE :

LE PARRAIN :

Je soussigné :

Adhérent FRP2i pour le compte de la société :

présente la candidature de mon confrère identifié ci-dessous :

LE FILLEUL :

Société :

représentée par :

LE PARRAIN : J'accepte d'être l'interlocuteur privilégié du filleul que je présente, pour le conseiller, répondre à ses questions, et l'aider dans sa découverte du groupement et des avantages FRP2i.

Fait à :

le :

Cachet et signature du parrain.

DEMANDE D'ADHESION

Identification de l'entreprise :

Siret :	
Nom de la société :	
Adresse : -	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable:
Email de contact :	
Site Web :	
Nom /Prénom du responsable :	
Chiffre d'affaires du dernier exercice :	

Parrainage :

Parrainé par la société :
Nom et prénom du parrain :

Informations FRP2i : Comment avez-vous connu FRP2i ?

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par un autre revendeur | <input type="checkbox"/> Sur le salon IT Partners | <input type="checkbox"/> Publicité dans la presse |
| <input type="checkbox"/> Par un de mes grossistes (lequel ?) : | | <input type="checkbox"/> En cherchant sur internet |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |

Article 8 de la charte FRP2i :

Garantie Nationale Etendue (G.N.E) J'accepte les conditions de la garantie nationale étendue

Acceptation des conditions d'adhésion FRP2i :

Je soussigné(e) : _____ reconnais avoir lu la charte, les conditions d'adhésion, le règlement intérieur, et déclare les approuver. Je déclare n'être adhérent d'aucun autre groupement poursuivant des buts similaires à ceux de FRP2i. En adhérant à FRP2i, je donne pouvoir aux partenaires FRP2i de rattacher exclusivement mon compte client au groupement FRP2i.

Fait à : _____ Le : _____
Le revendeur. (Cachet + Signature)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **ASSOCIATION FRP2i** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **ASSOCIATION FRP2i**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : **FR5ZZZ587767**

Débiteur :

Créancier :

Votre Nom

Nom

ASSOCIATION FRP2i

Votre Adresse

Adresse

ZAE JEANBERTY

Code postal

Ville

Code postal

Ville

47350

SEYCHES

Pays

Pays

France

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Paiement :

Récurrent/Répétitif

A :

Le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

NOTICE D'ADHESION

Liste des pièces à fournir avec votre demande d'adhésion :

- Kbis (1 an maximum, si pas de changement d'adresse, d'activité, de code siret ou naf)
- Demande d'adhésion complétée, et signée.
- Attestation de parrainage complétée et signée par le parrain.
- Autorisation de prélèvement complétée et signée.
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Informations financières :

Montant de la cotisation annuelle : 360 € H.T (Période allant de Février N à Janvier N+1) :

Mode unique de règlement de la cotisation : Par prélèvement SEPA.

Choix de la périodicité : La première année, l'adhésion est due en intégralité lors de l'inscription.

Le choix de périodicité est valable à partir de l'année 2, soit :

- Semestrielle : 180 € H.T /semestre
- Annuelle : 360 € H.T

Après validation de votre demande d'adhésion, vous recevrez :

Outils Internet :

- Vos codes d'accès au comparateur de prix grossistes sélectionnés par FRP2i
- Vos codes d'accès à l'espace FTP documenté par FRP2i
- Accès au Forum de la Fédération

Outils de communication :

- Un exemplaire de la charte pour information au public,
- Logo de la Fédération, en format JPEG, pour inclusion sur vos documents commerciaux et sites Internet.
- Un sticker vitrine « Revendeur approuvé FRP2i » (exemplaires supplémentaires sur demande)
- Présence de votre enseigne sur le site FRP2i.fr

Administratif :

- Votre reçu de cotisation,
- Informations générales sur les travaux et avancées de la Fédération.

Business :

- Le guide de l'adhérent, répertoriant l'ensemble des partenariats
- Une newsletter régulière traitant de l'actualité FRP2i et l'actualité informatique
- Les offres émises par le groupement et ses partenaires, à destination de l'ensemble des adhérents.

Vos obligations :

- Participation **obligatoire** à l'assemblée générale annuelle.
- Promotion de FRP2i : présence du logo sur vos documents commerciaux (Signature de mail, site internet, locaux, ...)
- Répondre aux questionnaires et sondages initiés par Frp2i
- Inscription sur le forum et site internet de la FRP2i
- Part d'activité nécessaire avec les partenaires du groupement
- Participation à la vie associative